

CO₂

Dioxyde de carbone

100%
NATUREL

FEUILLE DE
DONNÉES

Nom du produit:	CO ₂ BOX
Fabricants:	CO ₂ BOOST EUROPE S.L
Téléphone:	607 893 301
Téléphone d'urgence:	112
Utilisation du produit:	Serres, chambres de culture, stimulateur de croissance Produit
par:	CO ₂ BOOST

Section 1 : produit à partir d'ingrédients naturels

1

Section 2 : Composition et informations sur les composants

2

COMPOSANTS

Monosaccharides	69	gr/ 100 g
Disaccharides	25	gr/ 100 g
Acides aminés essentiels	1	gr/ 100 g
Micro-organismes	5	gr/ 100 g

Remarque : Ce produit n'est PAS un produit alimentaire. En cas de non-respect des indications, la pression dans le récipient risque d'augmenter après l'ajout d'eau.



Section 3 : Composition et informations sur les composants

3

PROCÉDURE D'URGENCE :

Le produit ne présente aucun risque si vous l'utilisez de la manière correcte.

Il peut augmenter la pression du récipient en cas d'obstruction du bouchon rouge à valve

RISQUE POTENTIELS POUR LA SANTÉ

Contact oculaire: aucun risque

Contact cutané: aucun risque

Ingestion: aucun risque. Veuillez ne pas ingérer le produit. Celui-ci peut causer des maux d'estomac et être dangereux pour les personnes souffrant de certaines pathologies comme le diabète.

Inhalation: Légèrement dangereux. Veuillez ne pas inhaler après l'ajout d'eau.

Risques aigus pour la santé: aucun

Risques chroniques pour la santé: aucun

Consultez un médecin si vous sentez que le produit provoque une irritation ou une gêne.

Section 4 Premiers soins

4

Contact oculaire: en cas de contact du produit avec les yeux, rincez à l'eau claire et lavez à l'aide d'une solution oculaire adéquate. Consultez un médecin en cas de gêne persistante.

Contact cutané: en cas de contact du produit avec la peau, rincez à l'eau et au savon.

Ingestion: en cas de gêne, consultez un médecin.

Inhalation: si vous ressentez des problèmes respiratoires, placez le récipient dans un lieu aéré et consultez un médecin

Remarque pour le médecin: ce produit peut être dangereux pour les personnes diabétiques en raison à sa forte teneur en sucres.

Section 5 Risque d'incendie

Contrôle des incendies: utilisez de l'eau, des extincteurs, des poudres asséchantes ou de la mousse adéquats.

Procédure pour le contrôle des incendies: utilisez des respirateurs et des vêtements de protection adéquats. En cas d'incendie, ce produit peut émettre des vapeurs toxiques.

Remarque : en cas d'extinction avec de l'eau, ce produit peut émettre du dioxyde de carbone

2 / 3

DATE: 17-05-2023



verdetop

Gracias por confiar en Verdetop

Más información, fichas y asesoramiento en verdetop.com

www.verdetop.com

Section 6 : Procédures en cas de déversement accidentel

6

Diversement accidentel : collecter dans des sacs ou des conteneurs pour des substances non toxiques, et utilisez le produit. Aérez la zone et lavez avec de l’eau et du savon, si nécessaire.

Remarque : puisque les toxiques, vous pouvez régler tout déversement par un nettoyage et en appliquant des précautions normales.

Section 7 : Transport et stockage

7

Transport et stockage : Manipulez avec précaution. dans un lieu frais et sec, de bréférence entre 5 et 20 °C

Remarque : ne pas exposer à des températures supérieures à 35 °C
Précautions : utilisez le produit conformément aux normes et réglementations de votre pays.

Section 8 : Exposition au produit et protection personnelle

8

Ventilation : Aucune ventilation supplémentaire n’est nécessaire. En cas de libération excessive d’anhydride carbonique, aérez à l’air frais.
Protection respiratoire : non nécessaire, mais utilisez des respirateurs en cas de ventilation inadéquate ou en cas de problèmes respiratoires.
Protection oculaire : non nécessaire, mais vous pouvez utiliser des lunettes de protection.
Protection cutanée : il est recommandé de porter des vêtements et des gants.

Section 9 : Propriétés physico-chimiques

9

Apparence	poudre blanche - jaunâtre granulée	pH	légèrement acide
Odeur	douce, agréable	Point de fusion	186°C
État physique	solide	Solubilité dans l'eau	200 g/100 ml

Section 10 : Informations pour le transport

10

- 10.1 Transport terrestre ADR/RID : Aucune procédure spéciale nécessaire pour le transport.
- 10.2 Transport maritime IMDG : Aucune procédure spéciale nécessaire pour le transport.
- 10.3 Transport aérien ICAO – IATA : Aucune procédure spéciale nécessaire pour le transport.